

Demande d'accréditation d'une Licence professionnelle Mention « Activités juridiques : métiers du droit privé » à compter de l'année universitaire 2025-2026

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Cadre National des Formations du 22/01/2014, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2022 accréditant l'Université Bretagne Sud en vue de la délivrance des diplômes nationaux ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu la délibération du conseil d'UFR en date du 11 juillet 2024 ;

Prenant acte du processus d'auto-évaluation HCERES, de la stratégie de l'université Bretagne Sud visant à développer la formation professionnelle au moyen de l'alternance, du constat par les équipes pédagogiques des difficultés rencontrées par certains étudiants pour valider la licence Droit dans des conditions leur permettant d'accéder à un master, de l'intérêt des étudiants pour les formations professionnalisantes ainsi que des comptes-rendus du conseil de perfectionnement de la Licence Droit, la Faculté de Droit et Science Politique (DSP) a engagé en 2022 une réflexion sur la professionnalisation de son offre de formation. Elle souhaite ainsi proposer à la rentrée 2025 une Licence professionnelle en Droit.

En septembre 2023, un groupe de travail a été constitué qui a consulté des praticiens du droit du territoire révélant un intérêt pour des profils de juristes de niveau intermédiaire, notamment de la part des avocats, mandataires et juristes d'entreprises. La consultation des offres d'emplois a permis d'identifier un nombre élevé de demandes en lien avec le droit des sociétés. La consultation du SPOT a révélé que les diplômés de Licence Droit UBS expriment un besoin de plus de pratique, de professionnalisation, de stage.

Tenant compte de l'environnement académique local et régional, des caractéristiques et besoins du territoire morbihannais ainsi que des ressources humaines actuellement disponibles, la faculté DSP souhaite proposer une Licence professionnelle « Activités juridiques : métiers du droit privé », cette formation n'étant actuellement proposée que par 4 établissements d'enseignement supérieur français (5 accrédités), aucun ne se situant sur le territoire breton.

La création d'une LP requiert une accréditation ministérielle, subordonnée à l'approbation du projet par l'établissement.

La LP présente les caractéristiques suivantes :

- Une LP relevant de la mention « Activités juridiques – métiers du droit privé »
- Ouverture en septembre 2025 à niveau bac +3 ; celle-ci pourrait ensuite être ouverte au niveau L2, puis L1
- Public visé en septembre 2025 : Accès à Bac + 2, en formation initiale et formation continue
- Formation proposée en apprentissage ou, dans un premier temps, stage long en 3^{ème} année
- Capacité d'accueil : 25 étudiants maximum
- Modalité de sélection : sur dossier puis entretien
- Volume horaire prévisionnel de la maquette : 406,5h (217,5h CM + 154,5h TD)
- Compétences visées : compétences disciplinaires en droit privé et compétences extra-disciplinaires en techniques comptables et facturation, gestion des ressources humaines, informatique ...
- Equipe pédagogique pressentie : Participation d'au moins 5 enseignants-chercheurs en droit privé (section 01)

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 26 novembre 2024

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Etat d'avancement du projet :

- La maquette présentée en blocs de connaissances et compétences et en matières est finalisée
- Le modèle économique a été évalué par le contrôle de gestion de l'UBS
- Un partenariat avec l'Association française des juristes d'entreprise est en cours de finalisation

Le 10 juillet 2024, le Conseil de département Droit a approuvé la proposition du groupe de travail, à l'unanimité moins deux abstentions.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, la demande d'accréditation d'une Licence professionnelle Mention « Activités juridiques : métiers du droit privé » à compter de l'année universitaire 2025-2026.

Documents en annexe :

- Fiche de demande d'accréditation
- Modèle économique

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	23
Membres en exercice :	Pour :	23
Membres présents :	Contre :	0
Membres représentés :	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Michel GENTRIC

